

Haïti en mal d'avantages comparatifs

Si on vous dit "Haïti ..." et que vous ne pensez plus ni Tahiti, ni Hawaï, c'est que la fuite en exil de Jean-Claude Duvalier, le 7 février 1986, a marqué un tournant décisif dans l'histoire de ce pays et a, de ce fait, changé son image de marque. Certes, mais la fin d'une dictature n'est pas forcément le début de la démocratie et/ou du développement. Depuis les élections manquées du 29 novembre 1987 jusqu'aux deux coups d'Etat de 1988, en passant par toutes les avanies d'une instabilité entretenue par les puissants - aux premiers rangs desquels les chefs de l'armée - qui ne veulent pas que le pouvoir leur échappe, Haïti connaît une période de marasme économique.

Les causes structurelles en sont malheureusement aussi persistantes que profondes et peut-être est-il nécessaire de les rappeler en quelques mots : agriculture vivrière stagnante, dans l'incapacité de nourrir une population qui s'accroît au taux de 1,8% l'an, exportations agricoles en déclin, faiblesse et vulnérabilité du secteur industriel, difficultés du secteur touristique, ... En résumé, une économie qui périclète et des besoins de base peu ou mal couverts pour les trois-quarts des haïtiens.

Aussi, cela fait des années que l'Etat haïtien ne survit qu'en comptant sur l'aide extérieure. Mais qui veut encore aider Haïti ? Son grand voisin du Nord désire avoir la paix dans son arrière-cour et les pays européens, notamment la France, souhaitent voir

perdurer leur influence dans la région caraïbe. C'est aussi au rythme des fluctuations de la manne étrangère que flottent ou coulent les gouvernements successifs qui ont tour à tour été à la tête de ce pays depuis trois ans. Alors qu'on avait enregistré un net accroissement des subsides provenant de l'étranger à la chute de la dictature, cette politique des bailleurs de fonds a subi, après l'effondrement des perspectives démocratiques fin 1987, un rude coup d'arrêt : l'aide américaine au budget, essentiellement canalisée à travers la PL 480 (titre III) a été coupée et avec elle les prêts octroyés par le FMI et la Banque Mondiale.

LE VENT DU LIBERALISME

La césure politique de 1986 a aussi signifié une réorientation

importante du schéma économique à laquelle aspiraient le nouveau pouvoir et certains bailleurs de fonds. La stagnation économique et la persistance des déséquilibres financiers publics avaient amené le Conseil national de gouvernement à conclure dès 1986 avec le FMI un accord d'ajustement structurel au titre duquel figuraient en bonne place les objectifs d'assainissement du secteur public et d'ouverture du pays au commerce international. La libéralisation du commerce extérieur fut menée sur deux fronts dans la perspective de conforter l'insertion d'Haïti sur le marché mondial par le biais de ses avantages comparatifs supposés. Dans le domaine agricole, la réduction puis la suppression des taxes frappant à l'exportation les "denrées", produits traditionnels d'exportation comme le café, le cacao, les huiles essentielles, était une tentative désespérée d'endiguer le déclin de leur production par la désaffection des agriculteurs, supportant la totalité de la taxation. Parallèlement à cette mesure, l'abaissement des droits de douane et la suppression des restrictions quantitatives à l'importation visaient à abaisser le coût de la vie et à exposer les industries d'import-substitution à la concurrence internationale. L'allègement du système de protection, en permettant l'importation de produits bon marché, engendrait une hausse de pouvoir d'achat en évitant toute augmentation des salaires nominaux susceptibles d'effrayer les industries d'assemblage développées au cours des années 1970 dans la zone franche de Port-au-Prince et attirées par le bas coût de la main-d'oeuvre comme par les conditions alléchantes des débouchés sur le marché américain dans le cadre du CBI (Caribbean basin initiative).

UNE LIBERALISATION DEBORDEE

La politique officielle d'élimination graduelle des contingents et d'abaissement progressif des tarifs douaniers fut anticipée et débordée par ce qui fut appelé en Haïti la

"contrebande". Fermés au commerce international au début des années 1960 par un pouvoir duvaliériste suspicieux vis-à-vis des bourgeoisies commerçantes de province et pour des raisons tenant à la sécurité du régime et à la centralisation des importations, les ports de province ont été ouverts à la faveur de la conjoncture politique de 1986. Profitant de la quasi-inexistence de l'appareil douanier, le phénomène de la "contrebande" a amplifié le mouvement de libéralisation commerciale en déversant sur le marché intérieur une large gamme de biens de consommation - dont les produits alimentaires - vendus à un prix de détail nettement inférieur à celui des produits nationaux. En théorie, certaines importations tant alimentaires qu'industrielles, jugées comme des concurrentes directes de la production domestique, sont pourtant soumises à autorisation et restent pour certaines d'entre elles un monopole gouvernemental.

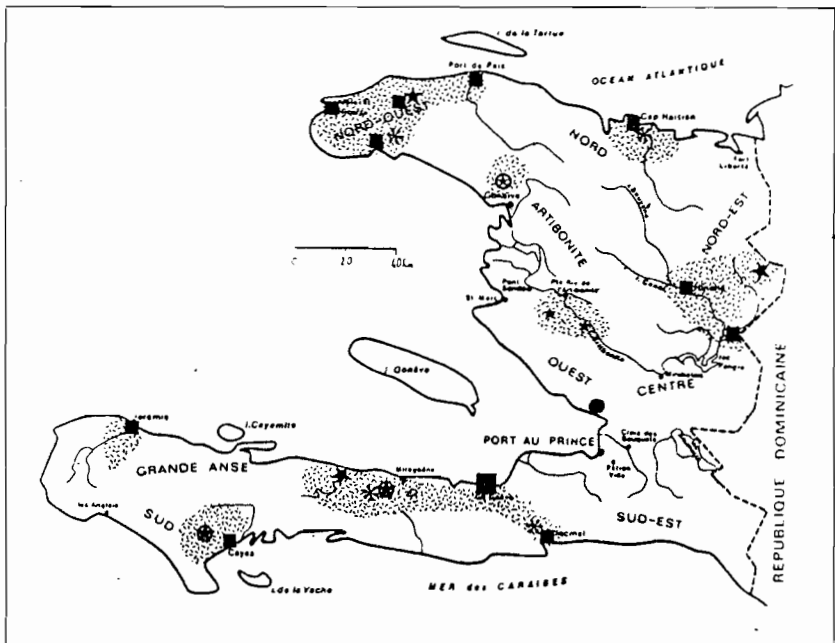
Le gouvernement militaire de Prosper Avril a déclaré vouloir contrecarrer la "contrebande". Cela lui sera d'autant plus difficile que l'appareil d'Etat est particulièrement miné en province et que fonctionnaires administratifs et militaires sont soupçonnés de tirer de cette activité des profits substantiels. En ce sens, le ralentissement de la "contrebande" observé ces derniers mois semble davantage résulter des stratégies des acteurs qui y sont impliqués que de la vigueur des mesures gouvernementales.

TOUT LE MONDE N'Y TROUVE PAS SON COMPTE

L'impact de cette libéralisation brutale et incontrôlée est naturellement différent selon les secteurs économiques et les catégories socio-professionnelles. Le Trésor haïtien, déjà mis en sérieuse difficulté par l'arrêt des aides budgétaires externes, reçoit de plein fouet la diminution des recettes douanières et celle des transferts financiers provenant des industries d'import-substitution. La rupture avec

le schéma d'une économie protégée a en quelque sorte servi de révélateur des intérêts divergents des catégories sociales en matière d'accès à l'alimentation et de maintien des revenus. En milieu rural, les premiers touchés ont été les paysans car les produits importés à bas prix ont pénétré les marchés les plus reculés du pays. Le repli des productions locales a d'abord concerné le riz, céréale noble par excellence

paysans sans terre qui trouvaient auparavant à s'employer comme ouvriers agricoles. Même si une certaine homéostasie des systèmes ruraux a été constatée, il faut se demander à quel prix elle a pu se faire sous la conjonction de tant de facteurs destabilisants. Un courant important d'exode rural s'est établi vers les ports de province, la baisse de la fréquentation des écoles rurales est significative et il en est de même pour



en Haïti, vivement concurrencé par le riz "Miami". Ce produit a ainsi été mis à la portée de toutes les bourses, y compris de celles des ouvriers agricoles qui ont, dans un premier temps, tiré avantage de la situation. L'effet dépressif sur les prix a gagné les autres céréales locales devenues moins demandées. Les circuits d'approvisionnement vivrier campagnes-villes ont alors fonctionné de façon quasiment inversée.

Cette conjoncture nouvelle, alliée aux difficultés entraînées par l'éradication totale du cheptel porcin traditionnel (suite à l'épizootie de peste porcine africaine qui avait débuté en 1978), a eu, dans un premier temps, de graves conséquences. Le ralentissement des activités agricoles a été général et ceci a provoqué la baisse d'offre d'emploi pour les

l'accès, déjà difficile auparavant, aux services de santé.

Dans les bourgs de l'arrière-pays, nombre d'artisans ont été conduits à fermer boutique : l'importation massive de frapes a, par exemple, été fatale aux tailleurs. Ceux-ci continuant d'être, par ailleurs, des producteurs agricoles ont eu moins de ressources financières à investir et se sont par conséquent tournés vers la surexploitation de leur seul facteur de production disponible, à savoir la terre.

Témoin des divergences d'intérêt, des affrontements ont éclaté entre les producteurs rizicoles et habitants pauvres du port des Gonaïves. Car, outre une alimentation à bon marché, ce sont aussi des milliers de petits emplois qui avaient été créés par les activités liées à la contrebande

et un volume d'affaires accru pour certains intermédiaires.

La chute des prix de détail des produits alimentaires s'est traduite par un très net recul de l'inflation. Le salaire minimum obligatoire, surtout appliqué dans les entreprises gouvernementales et les industries d'assemblage, n'a pas été relevé depuis 1984. Le rapport des pouvoirs d'achat alimentaire entre un ouvrier agricole et un ouvrier de la capitale serait, selon nos estimations, de 3 à 4 fin 1988 en faveur de ce dernier.

Certainement plus que jamais, se pose la question de l'avenir socio-économique de ce pays et de sa place sur l'échiquier

politique et économique caraïbéen comme international. Sur quels avantages comparatifs réels le schéma d'inspiration libérale peut-il miser ? Outre une remontée spectaculaire du café, qui apparaîtrait miraculeuse eu égard aux spécificités sociales liées à sa production, le moteur principal de la nouvelle économie haïtienne devrait être, selon cette ligne économique, l'industrie de la sous-traitance d'exportation. Mais son essor est entre autres lié au maintien des bas salaires et à une "stabilité" autant politique que sociale. Constatant la fragilité de sa situation, Haïti est à la recherche de nouveaux appuis financiers extérieurs sans que les problèmes structurels soient pour l'instant

sérieusement posés. Les dissensions au sein de l'armée et les contradictions de l'Eglise, l'atomisation des partis politiques, l'ombre menaçante des duvalliéristes occupent aujourd'hui le devant de la scène alors que nombre de besoins élémentaires de la population sont loin d'être satisfaits. ■

D. Kermel-Torres
UR Maîtrise de la Sécurité
Alimentaire, ORSTOM
P.J. Roca, CEGET-CNRS

Voir : - Rapport socio-économique
- Haïti - Banque Interaméricaine de développement - n° DES-13 - 1988
- Haïti information libre -
n° 38 - déc 88

Un an et demi plus tard

La récolte et la rectification au Burkina-Faso

Au Burkina Faso, après la saison des pluies, on attend un résultat de la campagne agricole bien meilleur qu'en 1987. Même au Yatenga, au nord du pays, les responsables du "Centre régional de promotion agropastoral" (ex-Organisme régional du développement), estiment que la production céréalière de cette région déficitaire depuis plusieurs années, est aujourd'hui de l'ordre de 109 000 tonnes. Cela ne veut pas dire que la bonne pluviométrie de 1988 a transformé le Yatenga en zone excédentaire - on sera toujours obligé de chercher des céréales

ailleurs pour couvrir les besoins - mais cela représente quand même une augmentation non-négligeable par rapport à la récolte de 56 000 tonnes de 1987.

Au sud-ouest du pays, malgré les conséquences néfastes des inondations du mois d'août, on attend également une production de céréales et de coton bien supérieure à celle de l'année précédente. Approche-t-on néanmoins l'autosuffisance alimentaire tant recherchée au Burkina Faso ? Cette question dépend aussi d'autres facteurs qui

jouent actuellement sur l'économie de l'agriculture du pays.

L'APRES SANKARA

En commençant par les événements d'octobre 1987 qui se ressentent un peu partout, et notamment au moment des grandes manifestations de cette année qui marquaient ce qu'on appelle "l'an I de la Rectification". Mais que reste-t-il de la "Révolution démocratique et populaire" (RDP) d'août 1983, qui avait porté au pouvoir le capitaine Thomas Sankara et les trois membres de son équipe qui composent maintenant le noyau du "Front Populaire" (FP) ? C'était après quatre ans de RDP que Sankara était renversé. Un Président qui faisait du bruit en Afrique et qui représentait pour beaucoup de gens un esprit nouveau pour le développement de pays comme le Burkina Faso, enclavé et presque sans industrie. La majorité de la population dépend toujours de l'auto-consommation de la production céréalière (mil, sorgho et maïs) à laquelle s'ajoutent les revenus des cultures de rente (coton) et l'élevage, néanmoins assez faibles face à la concurrence internationale.

Kermel Torrès Doryane. (1988)

Haïti en mal d'avantages comparatifs

La Lettre de Solagral. Stratégies Alimentaires, (28), 6-8. ISSN
1149-0586